

RECTIFICATIF

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 23 novembre 2020 à 18 h 30, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon. Conformément aux dispositions de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, la séance se tiendra sans public.**

La séance sera retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020.

Affaire Ehpad Era Caso

1. Prime Grand Age.

Affaires thermales

2. Modification de la délibération n° DEL20200143 du 19/10/2020 relative à la demande de subvention pour les travaux d'investissement.
3. Décision modificative n° 2 du budget des thermes.
4. CSE, désignation de représentants du personnel.
5. Bail de location saisonnière d'un local au sein des Thermes en vue de l'installation d'un Escape Game.

Affaires communales

6. Règlement du conseil municipal.
7. Modalités de remboursement des frais de déplacement et de séjour des élus en dehors de la commune.
8. Frais d'exécution d'un mandat spécial.
9. Décision modificative n° 2, budget municipal.
10. Avance de trésorerie à la régie Luchon Forme et Bien-Être.
11. Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».
12. Dépenses à imputer au compte 6257 « réceptions ».

13. Désignation de représentants de la commune au groupement de commandes pour la prestation de transport sanitaire des victimes d'accidents depuis la station de ski de Luchon-Superbagnères.
14. Convention avec le prestataire de service pour l'évacuation sanitaire des victimes d'accidents depuis la station de ski de Luchon-Superbagnères.
15. Convention avec le prestataire pour le secours par héli-barquette pour l'évacuation sanitaire des victimes d'accidents depuis la station de ski de Luchon-Superbagnères.
16. Actualisation des frais de secours pour la saison de ski Luchon-Superbagnères.
17. Actualisation du plan de secours pour la saison de ski Luchon-Superbagnères.
18. Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'administration du collège Jean Monnet et du lycée Edmond Rostand de Bagnères de Luchon, modification de la délibération n° DEL20200064 du 12/06/2020.
19. Désignation des délégués aux conseils d'école publiques de la commune, modification de la délibération n° DEL20200063 du 12/06/2020.
20. Renouvellement de la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme par le PETR.
21. Avenant n° 6 au contrat de délégation de service public du centre équestre.
22. Projet de jumelages.
23. Projet de pôle alimentaire.
24. Refus de transfert de la compétence à l'intercommunalité « Pyrénées Haut-Garonnaises » du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
25. Refus de transfert des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents d'EPCI.
26. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 19 novembre 2020,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

